Ville de Villeparisis



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

DU MARCHÉ PUBLIC D'APPROVISIONNEMENT

MARCHÉ DU CENTRE

Loiseau Marchés
Concession de Droits Communaux
Groupe CORDONNIER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

SOMMAIRE

CHAPITRE I : RAPPORT ADMINISTRATIF
Pages 3 à 13

I. ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE pages 4 à 7

II. LISTE DES COMMERCANTS ABONNÉS PAR MARCHÉS pages 6 à 11

III. LES EFFECTIFS DU SERVICE D'EXPLOITATION page 12

IV. COMMISSION DES MARCHÉS pages 12 à 13

V. MODIFICATIONS CONTRACTUELLES page 13

CHAPITRE II : RAPPORT TECHNIQUE
Pages 14 à 17

CHAPITRE III : RAPPORT FINANCIER
Page 18 à 39

VI. GRILLE TARIFAIRE pages 19 à 20

VII. ANIMATION DES MARCHÉS page 21

VIII. COMPTES DE L'EXERCICE pages 21 à 22

IX. ANNEXE :
- TABLEAUX pages 23 à 24
- FACTURES MUTUAL WASTE pages 25 à 36
- ATTESTATION D'ASSURANCE ANNUELLE pages 37 à 39

Loiseau Marchés
Concession de Droits Communaux

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

CHAPITRE I

RAPPORT ADMINISTRATIF

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

I. ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

Concernant le marché

L'année 2025 fait ressortir un déficit global des commerces indépendants en France.
Si l'activité du commerce indépendant est restée globalement orientée à la baisse sur l'ensemble de l'année 2025, certains secteurs sont néanmoins parvenus à maintenir, voire à améliorer, leur niveau d'activité. C'est notamment le cas des commerces d'alimentation générale, soutenu par la fidélité d'une clientèle locale et une demande plus régulière.

Le constat de ces statistiques se retrouve bien évidemment sur les marchés où est observé un maintien voire une légère amélioration des chiffres d'affaires de ces commerces alimentaires en général.

Il reste cependant des difficultés notables de fréquentation due à la baisse du pouvoir d'achat comme des prix pratiqués et le jugement de la clientèle des marchés est unanime concernant la cherté des prix des produits alimentaires pratiqués sur les marchés. La ville comme le délégataire n'ayant pas de pouvoir sur le sujet, leur rôle se limite à alerter les professionnels à l'occasion des rencontres régulières dont l'objet est de faire le point sur l'activité du ou des marchés communaux.

Si le secteur des marchés alimentaires est celui qui supporte le mieux la dégradation économique actuelle contrairement à la grande distribution (casino, Auchan, Intermarché...), ce qui n'est pas le cas des commerçants vendant des produits manufacturés. En effet ces derniers souffrent de la sélection opérée par la clientèle qui privilégie majoritairement leurs achats alimentaires au détriment des produits divers vendus par les volants. Par ailleurs dans leur secteur d'activités, ils doivent faire face à une vive concurrence relative aux achats par internet.

Aujourd'hui le marché de Villeparisis offre à la clientèle une diversité alimentaire, les métiers de première nécessité étant tous présents (boucher, charcutier, poissonnier, fromager, fruits et légumes, ...).

Les efforts doivent cependant être intensifiés sur la séance du mercredi qui aété désertée par es commerçants depuis la période des travaux.
Nous rappelons à cet égard que le règlement communal du marché impose aux commerçants une présence lors des trois séances de marché hebdomadaire.

L'ensemble des constats et actions menés au démarrage du contrat ont été prolongés, notamment sur les points suivants, entre autres :

- propreté et hygiène de la halle,
- recrutement de commerçants alimentaires,
- mise en place d'un véritable programme annuel d'animations,
- rétablissement d'une communication avec les usagers du marché pour recueillir les attentes,
- établissement d'un véritable partenariat avec la Ville dans le cadre de la DSP et sous son contrôle.
- participation au projet de rénovation de la halle.

Vous trouverez ci-après la liste des commerçants abonnés au 31 décembre 2025 et les éléments statistiques s'y rapportant.

Concernant les commerçants

Les prérogatives du ressort des commerçants n'ont pas donné lieu à des interventions spécifiques.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_18446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Elles concernent en général :

- la qualité de leurs produits vendus,
- le respect de la règlementation du marché,

Des échanges se sont déroulés avec la ville et notre entreprise pour aboutir à une méthodologie définitive de répartition des charges des fluides utilisés par les commerçants. Une issue favorable devrait aboutir début d'année 2026.

Concernant le Délégataire

Tous les courriers relatifs à d'éventuelles infractions au règlement comme les rappels à l'ordre adressés aux commerçants sont envoyés en copie à la Ville.

La gestion des marchés étant en grande évolution depuis quelques années, nous tenons à souligner les points réglementaires et législatifs suivants :

Présentation d'un successeur

L'avènement du droit conféré aux abonnés de présenter un successeur introduit par l'article 71 de la Loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 - codifié à l'article L.2224-18-1 du Code général des collectivités locales - dite « Loi Pinel », devrait donner lieu à des illustrations dans les mois à venir de plus en plus nombreuses.

En dépit de diverses circulaires préfectorales rappelant l'attribution des emplacements sur le domaine public à titre précaire et révocable, des tentatives de spéculations financières pourraient voir le jour, au détriment de la survie économique des nouveaux entrants. Une attention particulière sur ces sujets devra donc être portée lors des commissions d'attribution de places sur le marché.

Obligation de traitement des biodéchets

L'obligation de tri et de traitement des biodéchets a été généralisée au 1er janvier 2016 et concerne tous les marchés qui produisent plus de 10 tonnes de biodéchets par an.

A noter que l'obligation de tri et de valorisation des biodéchets sera généralisée à tous, professionnels ou non à compter du 1er janvier 2024.

Interdiction des sacs plastiques

L'article 75 de la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte - codifié à l'article L. 541-10-5 du code de l'environnement prévoit l'interdiction des sacs de caisse en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente.

Les commerçants des marchés doivent donc mettre en place des solutions de substitution depuis le 1er juillet 2016.

Depuis le 1er janvier 2022, les emballages plastiques sont interdits pour les colis de fruits et légumes de moins de 1,5kg. Nous inciterons les commerçants concernés à changer d'emballages ou à donner priorité au vrac.

L'évolution de la numérisation au sein de l'entreprise

La transparence pour les commerçants

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

La facturation par smartphone en Live

Chaque commerçant reçoit la facture directement sur son mobile. Les données collectées sont immédiatement disponibles sur le serveur par synchronisation live.

L'entreprise peut ainsi suivre le travail des régisseurs en direct lors de la séance et opérer des contrôles instantanés et nominatifs.

Les montants facturés sont directement basculés en comptabilité (encaissements/impayés).

La transparence pour la Ville

La collecte des données brutes (identité client, activité, adresse, métrage occupé couvert/découvert, statut) **permet leur traitement à des fins statistiques et d'information disponible pour la Ville.**

La Ville peut ainsi accéder aux données collectées sur notre plateforme sécurisée et avoir ainsi accès au détail de l'intégralité des recettes opérées par séance ou connaitre la fréquentation de tel ou tel commerçant non abonné par exemple simplement en rentrant son nom dans le logiciel.

Les données nominatives communiquées à la Ville portent essentiellement sur la liste des commerçants, l'activité et les coordonnées.

Le paiement dématérialisé sécurisé

Les commerçants abonnés peuvent régler depuis 2023 leurs factures :

- A distance et **en ligne** sur le site REGILOG au moyen de leur carte bancaire
- Par **virement bancaire**. Nos régisseurs sont équipés d'un compte professionnel avec un RIB permettant les virements des commerçants.
- Par **carte bancaire** via un terminal relié au smartphone

II. LISTE DES COMMERCANTS ABONNÉS, PAR MARCHÉ

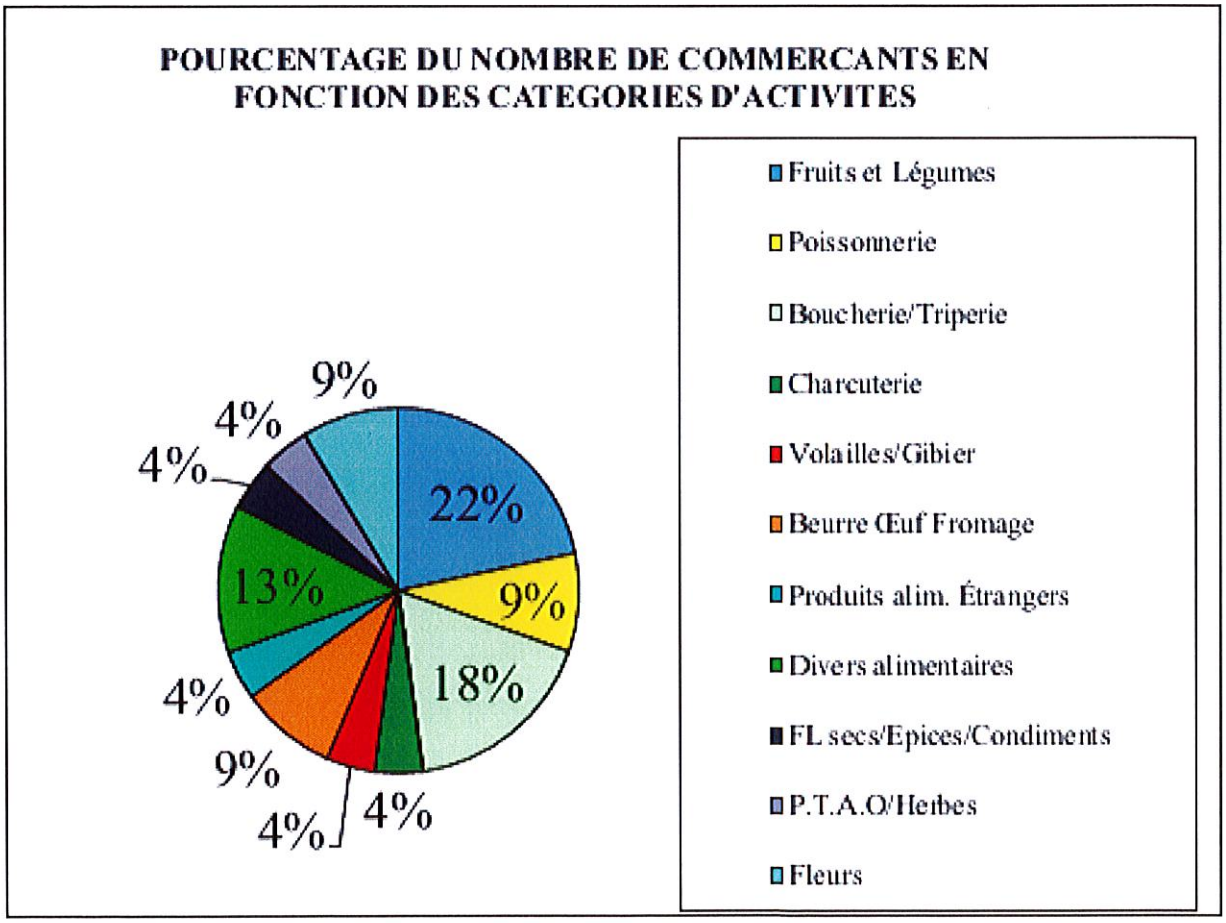
Vous trouverez en annexe I au présent rapport, la liste des commerçants abonnés, (nouvel abonné ou démission), ainsi que le nombre total de commerçants abonnés présents au 31 Décembre 2025, le métrage occupé et l'activité exercée.

Afin de compléter les éléments de ces listes, nous avons ajouté un tableau indiquant le nombre de commerçants abonnés par catégorie d'activités et le pourcentage que représente chacune d'elles par rapport à l'ensemble du Marché.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

TABLEAU DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES DU MARCHE DU CENTRE EN 2025 VILLEPARISIS

Catégories d'Activités	Nombre de Commerçants	Nombre de Mètres Totalisés (en m)	% du nb de commerçts par catégorie
Fruits et Légumes	5	73	22
Poissonnerie	2	35	9
Boucherie/Triperie	4	41	18
Charcuterie	1	19	4
Volailles/Gibier	1	11	4
Beurre Œuf Fromage	2	18	9
Produits alim. Étrangers	1	8	4
Divers alimentaires	3	29	13
FL secs/Epices/Condiments	1	14	4
P.T.A.O/Herbes	1	10	4
Fleurs	2	25	9
TOTAL	23	283	100



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

VILLE DE VILLEPARISIS

LISTE DES COMMERCANTS ABONNES EN 2025

Nom	Prénom	Activité	Enseigne	Siret	Adresse			PRESENT DU	AU	METRAGE	SOUS HALLE	EXTERIEUR
ADNIN GONZELOT	Alexis	Producteur Fruits et Légumes		949821129 MEAUX	8 Rue des Monts	77120	MAROLLES EN BRIE	01/06/2024	31/12/2025	12	X	
ALLIBERT	Anne Sophie	Boucherie Traiteur	BOUCHERIE ALLIBERT	82562966I MEAUX	25 rue du Lavoir	77400	THORIGNY SUR MARNE	09/07/2017	31/12/2025	14	X	
ALOUFA	Salem	Fruits et Légumes	JAJA 77	929662639 BOBIGNY	139 avenue Aristide Briand	77270	VILLEPARISIS	01/05/2025	31/12/2025	11	X	
BAHIN	Marcel	Maraîcher	EARL LES CHANOIS	44436819A MEAUX	Route de Chamouet les Chanois	77260	SAINTE AULDE	24/03/2017	31/12/2025	24	X	
BALOUK	Mohamed	Buvette	LINA FOOD	84034865D BOBIGNY	39 allée des gémeaux	93600	AULNAY SOUS BOIS	01/05/2025	31/12/2025	19	X	
BENSAADI	Ahcene	Fromager	SAVEURS PRAIRALES	907999527 PARIS	14 passage Cardinet	75017	PARIS	01/09/2020	31/12/2025	9	X	
BLECH AGELOU	Stéphanie	Fleurs	LYSARUM	443956957 MEAUX	4 rue du Beam	93290	TREMBLAY EN FRANCE	24/03/2017	31/12/2025	10	X	
BOURASS*	Ahmed	Traiteur	LES DELICES DU MAGHREB	950836445 MEAUX	54 rue des Martyrs	77270	VILLEPARISIS	01/07/2023	30/03/2025	4	X	
BRACKE	Fabrice	Poissonnier	ETABLISSEMENT BRACKE	319956450 PONTOISE	9 route de Villiers Adam	95740	FREPILLON	01/12/2022	31/12/2025	16	X	
CAMSOU	Bruno	Fruits et Légumes	BRUNO PRIMEURS	850292434 MEAUX	4 rue Saint Just	77280	MITRY MORY	21/07/2018	31/12/2025	13	X	
COLLEU	Thierry	Poissonnier	POISSONNERIE COLLEU	882096943 EVRY	25 bis chemin de la butte Montgenain	91540	MENNECY	01/02/2024	31/12/2025	19	X	
DAUTRICHE	Thomas	Beurre Oeufs Fromages	SAS THOMAS DAUTRICHE	894641384 MEAUX	15 bd de la République	77230	SAINT MARD	27/03/2021	31/12/2025	6	X	
DAVIDUD	Waleed	Fruits et Légumes	LES FRERES	749658681 MEAUX	4 Rue des Maronites	75020	PARIS	24/03/2017	31/12/2025	25	X	
EL AIDI	Mbarek	Fruits et Légumes	ETABLISSEMENT PEREIRE	828230910 MEAUX	30 avenue Henri Dunant	77100	MEAUX	25/11/2018	31/12/2025	12		X
GAIO DOS SANTOS	Paulo	Volaille - Gibier	GAIO POLART	492099139 MEAUX	14 impasse Carnot	77400	THORIGNY SUR MARNE	24/03/2017	31/12/2025	11	X	
HENNI	Mohand	Boucher	BOUCHERIE HENNI	978360964 BOBIGNY	71 route du pavé blanc	92140	CLAMART	01/02/2023	31/12/2025	10	X	
LAMOURETTE	Jean Marc	Fleurs		388823473 BOBIGNY	8 Avenue Ferrer	93160	LIVRY GARGAN	24/03/2017	31/12/2025	15	X	
MAHIOU	Kamel	Pommes de Terre Ail Oignons Fines herbes		835128305 COMPIEGNE	2 allée des Lys du Valois	60800	CREPY EN VALOIS	27/06/2018	30/09/2025	10	X	
MENOUAR	Rachida	Traiteur marocain		839241791 MEAUX	35 poulevard Thibaut de Champagne	77560	SUSSY SAINT GEORGES	01/01/2024	31/12/2025	9	X	
MORMINA	Marylène Lucia	Beurre Oeufs Fromages	LES FOLIES FROMAGERES	33310745B BOBIGNY	122 rue du Berry	93290	TREMBLAY EN FRANCE	05/02/2019	31/08/2025	9	X	
MOUAICI*	Ahmed	Traiteur	LES DELICES DU MAGHREB	950836445 BOBIGNY	117 rue Charles Tillon	93300	AUBERVILLIERS	01/03/2025	31/12/2025	4	X	
NAU	Ali	Pommes de Terre Ail Oignons Fines herbes		926373156 BOBIGNY	55 avenue Louis Pierre Lerocque	93150	LE BLANC MESNIL	01/05/2025	31/12/2025	10	X	
PEREIRA	Loic	Buvette		797612702 MEAUX	32 rue de la Fontaine Rougeau	77640	JOUARRE	24/03/2017	30/04/2025	25	X	
PICHON *	Ronald	Boucherie Chevaline	BOUCHERIE TROPEGE AL	490813459 MEAUX	3 rue du Fossé Mignard	77700	CHESSY	24/03/2017	31/12/2025	6	X	
PLOUMEN ALOUFA	Angélique	Fruits et Légumes		888997780 MEAUX	139 avenue Aristide Briand	77270	VILLEPARISIS	01/04/2018	30/04/2025	11		X
POULAIN	Nicolas	Boulangerie Patisserie		829097205 BOBIGNY	7 rue du vallon	93160	NOISY LE GRAND	01/01/2024	31/12/2025	6	X	
PRIEUR LEIBER	Agnès	Charcuterie Traiteur	AGNES ET FRANCK	499230795 BOBIGNY	8 Avenue Paul Vaillant Couturier	93160	NOISY LE GRAND	24/03/2017	31/12/2025	19	X	
	Saida	Boucherie	LA BOUCHERIE TYMSY	503290379 BOBIGNY	14 Ter rue Villa de la Convention	93230	ROMAINVILLE	24/03/2017	31/12/2025	11	X	
	Dindar	Epicerie Epices Condiments	DINO	450571187 PONTOISE	17 Rue des Beurres	95000	SARCELLES	24/03/2017	31/12/2025	14	X	

TOTAL : 23 COMMERCANTS PRESENTS AU 31/12/2025

MISE A JOUR LE 31/12/2025 MOIS DE DECEMBRE

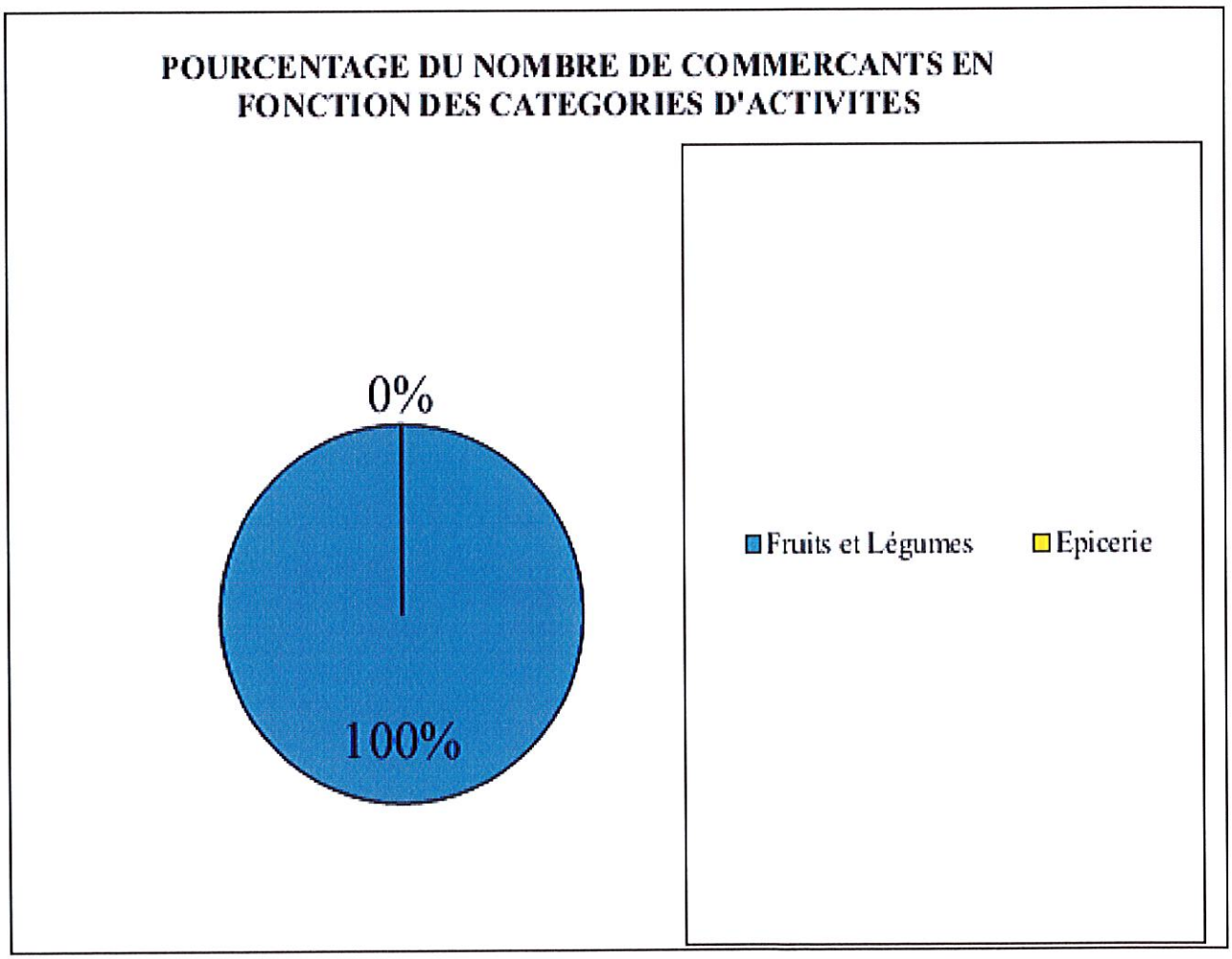
Delices du Maghreb* * : Changement de gérant --> Mr Mouaici remplace Mr Bourass

**PICHON ** ** : changement de KBIS et de siège social

Document accusé de réception en préfecture
077-217700444-20251119-26_1346-DE
Date de télétransmission : 19/11/2025
Date de réception préfecture : 19/11/2025

TABLEAU DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES DE BOUTIQUIERS EN 2025 VILLEPARISIS

Catégories d'Activités	Nombre de Commerçants	Nombre de Mètres Totalisés (en m)	% du nb de commerçts par catégorie
Fruits et Légumes	3	31	100
Epicerie	0	0	0
TOTAL	3	31	100



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

VILLE DE VILLEPARISIS

LISTE DES BOUTIQUIERS EN 2025

	Nom	Prénom	Activité	Enseigne	Siret	Adresse			PRESENT DU	AU	METRAGE
*	ABADA	Abdelkader	Fruits et Légumes	D'STOCK	537643074 MEAUX	1 rue de la Constellation	93230	ROMAINVILLE	01/01/2018	31/12/2025	8
*	BOURASS	Mohamed	Fruits et Légumes Epicerie	CENTRAL PRIMEUR P.O.G.	810875583 MEAUX	114 rue Ambroise Rendu	77290	MITRY MORY	01/01/2018	31/12/2025	15
*	DAWOUD	Waleed	Fruits et Légumes	LES FRERES	790650881 MEAUX	4 Rue des Maronites	75020	PARIS	01/04/2022	31/12/2025	8
*	KUSOGLU	Josef	Epicerie	RBBK	517799979 MEAUX	25 avenue du Colonel Fabien	93130	LIVRY GARGAN	01/01/2018	31/12/2025	5

TOTAL : 3 COMMERCANTS PRESENTS AU 31/12/2025

MISE A JOUR LE 31/12/2025 **MOIS DE DECEMBRE**

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Récapitulatif des séances casuels

Année	2025

Étiquettes de lignes	Somme de Nb de commerçants	Somme de Mètres Linéaires
janv	159	776
févr	231	1136
mars	253	1259
avr	275	1382
mai	287	1424
juin	288	1464
juil	229	1152
août	233	1137
sept	200	1009
oct	252	1253
nov	220	1121
déc	208	1080
Total général	**2835**	**14193**

Loiseau Marchés
Concession de Droits Commerciaux

LOISEAU MARCHES
SAS au capital de 200.000 Euros
147, Boulevard Alsace Lorraine
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

Date : **08/04/2026**

VILLEPARISIS - BOUTIQUES

Période du 01/12/2025 au 31/12/2025

Listes des factures

Commerçant	Activité	ML	TTC	Payé le
ABADA Abdelkader	FRUITS ET LEGUMES	8	267,54 €	28/12/2025
BOURASS Mohamed	FRUITS ET LEGUMES	15	681,20 €	30/01/2026
DAWOUD Waled	FRUITS ET LEGUMES	8	267,54 €	
KUSOGLU Josef	EPICERIE	5	147,16 €	26/12/2025

Total TTC : 1 363,44 €

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

III. LES EFFECTIFS DU SERVICE D'EXPLOITATION

EFFECTIF

Notre Entreprise dispose pour assurer sa prestation de :

- 1 Régisseurs :

  Monsieur Jonathan DONCOURT remplacé par Mr Magid ALLAM le 1er janvier 2025, chargé du placement des commerçants, de la perception des droits de place et de la coordination des diverses prestations nous incombant.

- 6 employés au nettoyage du marché

PLANNING JOURNALIER

Régisseur :

- 6h30 : Arrivée sur site,
- 6h30 - 7h : Vérification intérieure et extérieure du marché,
- 7h30 - 8h30 : Présence à l'extérieur pour la mise en place des casuels, des barrières, contrôle de l'alignement des allées et éventuellement des véhicules en infraction,
- 8h30 - 9h00 : Retour sous la halle pour contrôler le stockage des containers à poubelles, palettes des commerçants et autres...,
- 9h00 - 10h30 : Encaissements des factures abonnés,
- 10h30 - 11h : Contrôle de l'ensemble du marché,
- 11h - 12h30 : Encaissements des Casuels,
- 12h30 - 13h15 : Reprise des encaissements des abonnés,
- 13h15 - 15h15 (mercredi et vendredi) et 16h15 le dimanche : Surveillance du remballage des commerçants abonnés et volants, et du bon déroulement des opérations de nettoyage intérieur et extérieur, puis départ du site.

Equipe de nettoyage :

- 13h30 – 16h30 : Arrivée sur site de l'équipe (14h arrivée du camion benne de Véolia) pour un balayage intérieur et extérieur de la halle en répartissant les opérateurs, puis nettoyage des allées intérieures et extérieures et des containers à poubelles.
- Remisage des barrières de sécurité aux endroits dédiés.
- Vérification de la bonne exécution des différentes tâches et départ du site.

IV. COMMISSION DES MARCHÉS

Trois réunions de Commissions de Marchés ont été organisées les 20 mars, 27 juin et le 12 novembre. Elles ont permis notamment la régularisation des démissions et admissions de commerçants ainsi que d'évoquer la mise en place des animations, les problèmes techniques liés au

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

bon fonctionnement du marché et le sujet relatif aux répartitions de charges des fluides consommés par les commerçants.

V. MODIFICATIONS CONTRACTUELLES

Une hausse tarifaire de 3,12 % a été votée pour application au 1er janvier 2025.
Le redevance annuelle pour 2025 a été fixée à 5 343,67 €

Une redevance variable est prévue dont les modalités sont décrites à l'article 19-2 du contrat.
Cette procédure n'a pas été mise en œuvre, le calcul comme suit ayant fait ressortir un différentiel négatif :

Du 1er janvier au 31 Décembre 2025 :

- Redevance = R – RDEF – CDF – DE – FD – FS x 55 %
- R = recettes totales annuelles HT (hors animations)
- RDEF = redevance fixe
- CDF = compte de dépenses de fonctionnement (base version actualisable – article 20 : 119 817 € HT + 3.12%)
- DE = dépenses d'entretien
- FD = factures des frais de gestion des déchets
- FS = frais de siège. 8.92% des recettes HT (hors facturation des fluides et recettes animations).

- Redevance = 208 900.07 – 5 343 – 123 555– 6 359.36 – 106 236 – 18 633.88 = - 51 227.17 €.

Le différentiel étant négatif, il n'y a pas de redevance complémentaire pour l'année 2025.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

CHAPITRE II

RAPPORT TECHNIQUE

Loiseau Marchés
Concession de Droits Communaux
Groupe CORDONNIER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Dispositions prévues à l'article 18 du contrat

ENTRETIEN LOCATIF DU MARCHÉ

Le budget général d'entretien des sites (contrat d'entretien avec les entreprises et interventions diverses...), s'est élevé à la somme de :

ANNÉE 2025 :.....6 359,36 EUROS HORS TAXES

- La Société ATECHYGIENE a effectué des opérations de dératisation sur l'ensemble du marché. Elle est intervenue à 4 reprises cette année en février, mai, août et décembre 2025.

- FECIS a procédé à la vérification et à la maintenance des extincteurs et des RIA en février 2025.

- L'organisme de contrôle SOCOTEC a effectué le contrôle des installations électriques générales du marché du Centre et le contrôle des installations électriques personnelles des commerçants en octobre 2025.
  A l'issue de ce contrôle, un rapport individuel a été remis à chaque commerçant concerné afin d'effectuer s'il y avait lieu les levées d'observations mentionnées.
  Le coût de cette intervention ne figure pas au tableau des dépenses d'entretien, puisque la facture est répartie et remboursée par les commerçants.

- La société ARTISAN DU BATIMENT est intervenue en février 2025 pour l'évacuation des urinoirs bouchés (dégorgement à l'aide d'un camion pompe à très haute pression sur l'évacuation principale des urinoirs)

Nous nous efforçons ainsi, de maintenir sans cesse un outil commercial en bon état afin de permettre aux commerçants d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions d'exploitation possibles.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

ENTRETIEN LOCATIF 2025 - VILLEPARISIS

N°	DATE	SOCIETE	NATURE	H.T
			DEPENSES D'ENTRETIEN TECHNIQUE	
	08/02/25	FECIS	Vérification et maintenance des extincteurs - vérification et maintenance des RIA	817,69
	29/10/25	SOCOTEC	Vérification périodique des installations électriques générales	450,00
			AUTRES DEPENSES D'ENTRETIEN	
1	14/02/25	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	189,69
2	14/05/25	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	189,69
3	28/08/25	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	189,69
4	10/12/25	ATECHYGIENE	Dératisation et désinsectisation du marché	189,69
5	12/03/25	ARTISAN DU BATIMENT	Dégorgement avec camion sur évacuation des urinoirs	420,00
6	14/11/25	LA MAISON BLEUE	Achat de papier toilette	111,00
7	15/01/25	PROXIMAT	Achat d'une lance avec fut de lance, de colliers, joints et jonctions canelle	150,52
8	31/01/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (20 L), de colliers, joints et raccords express et en laiton à verrou	217,63
9	14/02/25	PROXIMAT	Achat d'une lance et de clé à pipe	112,45
10	28/02/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (10 L), de colliers,de tuyaux d'arrosage de 50 m et de raccords	1 061,86
11	14/03/25	PROXIMAT	Achat de balais + manches, de raclettes double et de frange pour balai laveur	64,20
12	31/03/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (20 L)	183,80
13	16/06/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (30 L) + balais et manches + ruban adhésif	312,75
14	30/06/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (30 L)	275,70
15	29/08/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (20 L)	183,80
16	15/10/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (20 L) + franges pour balai laveur	188,40
17	31/10/25	PROXIMAT	Achat de deux brosses rouleau pour la machine karcher	276,00
18	14/11/25	PROXIMAT	Achat de détergent karcher (40 L) + raclettes double + manches de rateau	404,68
TOTAL				**5 989,24**

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

ENTRETIEN LOCATIF 2025 - VILLEPARISIS (SUITE)

N°	DATE	SOCIETE	NATURE	H.T
REPORT				5 989,24
19	09/01/25	LEROY MERLIN	Achat produit entretien	4,15
20	10/01/25	INTERMARCHE	Achat divers produits entretien	4,77
21	06/02/25	INTERMARCHE	Achat divers produits entretien	3,46
22	25/02/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	4,15
23	26/02/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	6,36
24	27/02/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	8,48
25	10/03/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	6,43
26	20/03/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	1,52
27	17/04/25	INTERMARCHE	Achat divers produits entretien	2,19
28	30/06/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	7,16
29	18/08/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	2,91
30	19/08/25	AMAZON	Achat divers produits entretien	3,64
31	02/09/25	AMAZON	Achat de pelles à neige	69,96
32	02/09/25	AMAZON	Achat de 2 duos pelle balayette	46,02
33	17/11/25	INTERMARCHE	Achat divers produits entretien	4,20
34	14/02/25	LEROY MERLIN	Achat de petits crocherts	12,47
35	19/02/25	LEROY MERLIN	Achat de balai de cantonnier, de 3 balais de voirie et de 3 pelles à déchets	119,42
36	02/04/25	Cordonnerie de Villeparisis	Reproduction de clés	43,75
37	19/09/25	LEROY MERLIN	Achat d'un déboucheur flexible (6m)	19,08
38				
TOTAL				6 359,36

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

CHAPITRE III

RAPPORT FINANCIER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

VI. GRILLE TARIFAIRE

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.

Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	25
Membres représentés	8
Membres absents	2
Secrétaire de séance	Pascal GIACOMEL
Date de la convocation des conseillers	20 novembre 2024
Date de l'affichage de la convocation	20 novembre 2024

PRÉSENTS :
Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**
Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Madame Emma ABREU, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :
Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES
Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Dominique DI PONIO
Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE
Monsieur Hervé TOUGUET donne pouvoir à Madame Sylvie MUNDVILLER
Monsieur Hassan FERE donne pouvoir à Madame Emma ABREU
Madame Danièle KAMENI, donne pouvoir à Monsieur Samir METIDJI

ABSENTES EXCUSÉES :
Madame Nadia GHARNIT
Madame Aurélie TASTAYRE

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20241126-24_10022-DE
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Conseil Municipal du 26 novembre 2024--délibération n° 2024-110/11-19

OBJET : Actualisation des tarifs des droits de place et du montant de la redevance relative aux marchés de VILLEPARISIS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2224-18,
Vu la délibération 28 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé le contrat de délégation de service public d'exploitation Halle et marchés forains de la Ville de Villeparisis et ses annexes, conclu avec la société LOISEAU Marchés SAS.
Vu l'article 20 du contrat susvisé qui prévoit la réactualisation des tarifs de droits de place, chaque année, selon une formule d'actualisation reposant sur l'évolution de l'indice des taux de salaire horaire de base des ouvriers, ensemble des secteurs non agricoles, entre l'année de signature du contrat et l'année en cours.
Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 18 novembre 2024,
Considérant l'avis favorable de la Commission Marchés Forains, en date du 16 octobre 2024,

Entendu l'exposé de Madame Nassera ZOUBIR, Conseillère municipale déléguée aux commerces, marchés et nouveaux arrivants,

DÉLIBÈRE

Article 1er :
APPROUVE l'actualisation des tarifs des droits de place relatifs aux marchés de Villeparisis, par application du coefficient d'actualisation prévu au contrat de délégation, soit une hausse de **3,12%**.
Article 2 :
Autoriser le délégataire à mettre en œuvre la grille tarifaire actualisée suivante à compter du 1er janvier 2025 :

Droits de places couvertes :
Par place de deux mètres de façade sur allée principale, transversale ou de passage et donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres.
Commerçants abonnés :

Par fraction de 7 mètres	centre-ville (en euros HT)
1ère place	**3,17**
2ème place	**6,74**
3ème place	**11,22**
4ème place	**16,51**
5ème place	**23,45**
Suivantes : +	**7,75**

Places découvertes (tous marchés) :
Par mètre linéaire de façade marchande sur allée principale, transversale ou de passage donnant droit à une profondeur maximale de deux mètres.
Commerçants non abonnés : **2,24** HT
Supplément pour places ouvertes ou découvertes : **1,54** HT
Droits de stationnement ou de déchargement par véhicule (tous marchés) :
Commerçant Abonné et Non Abonné par séance de marché : **1,63** HT
Taxe déchets :
Par mètre linéaire, par séance, par commerçant abonné et non abonné : **0,15** HT
Animation (tous marchés) :
Par commerçant abonné ou non et par séance : **1,71** HT

Article 3 :
Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

Adopté après le vote suivant :
33 votants dont 8 pouvoirs
26 pour dont 5 pouvoirs (groupe majoritaire)
6 abstentions dont 3 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)
1 contre (Monsieur Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.
POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature	Signature
Frédéric BOUCHE **Maire**	**Pascal GIACOMEL** **Secrétaire de séance**

MAIRIE de VILLEPARISIS (S.-et-M.)

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20241128-24_10022-DE
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

VII. ANIMATION DES MARCHÉS

Compte-rendu chiffré Hors Taxes de l'exercice 2025

Du budget "ANIMATION & PUBLICITÉ" géré par la Société LOISEAU MARCHÉS.

TOTAL DES CRÉDITS ENREGISTRÉS SUR LE COMPTE :

REDEVANCE ANIMATION : .....11 291,13 Euros
SOLDE DEBITEUR 2024 : ..... - 2 797,43 Euros

FRAIS DE GESTION : ..... 733,92 Euros

TOTAL DES DÉPENSES avec le débit 2024 :.....12 033,20 Euros

Dépenses affectées aux opérations ci-après :

MAI 2025
FÊTE DES MÈRES : ..... 2 123,90 Euros

JUIN 2025
FÊTE DES PÈRES : ..... 1 269,90 Euros

SEPTEMBRE 2025
FÊTE DE LA RENTRÉE : ..... 2 057,65 Euros

OCTOBRE 2025
FÊTE DU GOÛT : ..... 1 550,40 Euros

DÉCEMBRE 2025
FÊTE DE NOËL :..... 1 500,00 Euros

Frais de gestion : ..... 733,92 Euros

TOTAL DÉPENSES HORS TAXES : .....9 235,77 Euros

SOLDE DÉBITEUR AU 31/12/2025..... - 742,07 Euros

VIII. COMPTES DE L'EXERCICE

Le rapport financier (recettes-dépenses) est présenté selon les normes du plan comptable de 1982 et fait l'objet d'une synthèse globalisée en raison du nombre très important d'écritures comptables. Il est opéré en collaboration avec le service comptable, notre expert-comptable et vérifié par le commissaire aux comptes.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Notre rapport répond aux exigences d'informations relatives aux différents postes détaillés de recettes et charges de la délégation que nous complétons ci-après.

VILLE : VILLEPARISIS

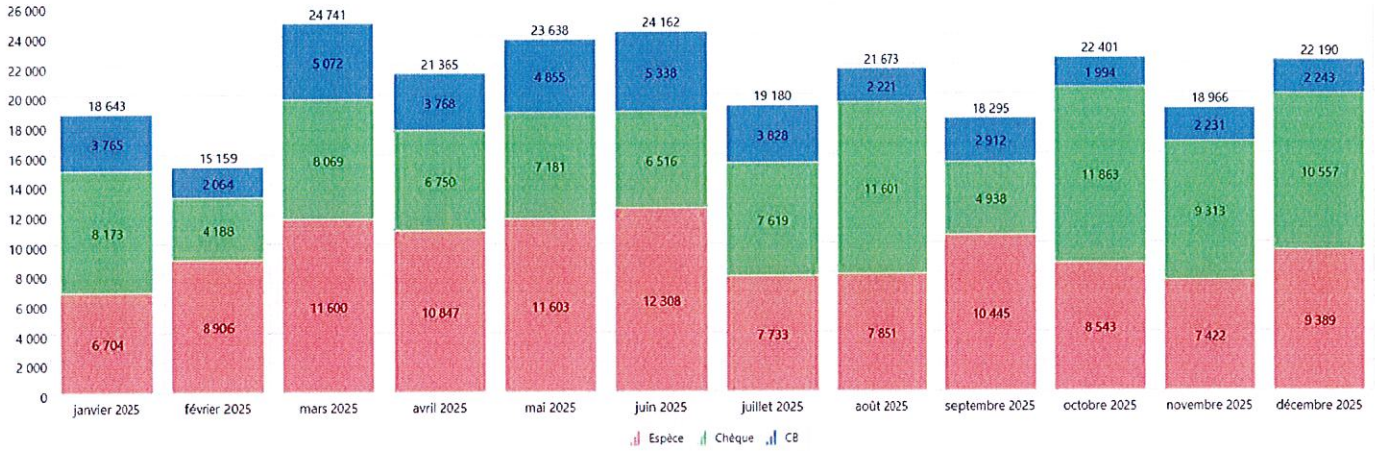
COMPTES DE L ' EXERCICE	2025
RECETTES H.T.	
Abonnés	165 991,85
Non Abonnés	42 908,22
TOTAL DES RECETTES	**208 900,07**
Redevance Ville	5 343,67
Matières et fourniture	
Enlèvement et traitement des déchets	106 236,00
Dépenses d'entretien et d'exploitation des marchés	6 359,36
Frais Divers (Dont assurances,timbres, honoraires divers, quittanciers et facturettes)	3 966,25
Frais Divers de gestion (frais de siège social)	27 157,01
Impôts et Taxes	1 653,17
Personnel (Salaires et Charges sociales)	67 582,27
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**218 297,73**
RESULTAT D ' EXPLOITATION	**-9 397,66**
Transfert charges	
Remboursement eau	
RESULTAT BRUT AVANT AMORTISSEMENTS ET IMPOTS	**-9 397,66**
DOTATIONS	
Aux Amortissements	10 349,46
RESULTAT BRUT AVANT IMPOT	**-19 747,12**

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

IX. ANNEXE : TABLEAUX

ENCAISSEMENTS MENSUELS TTC INCLUANT LES RECETTES D'ANIMATIONS ET LE REMBOURSEMENT DES CHARGES DE FLUIDES

MARCHÉ DU CENTRE



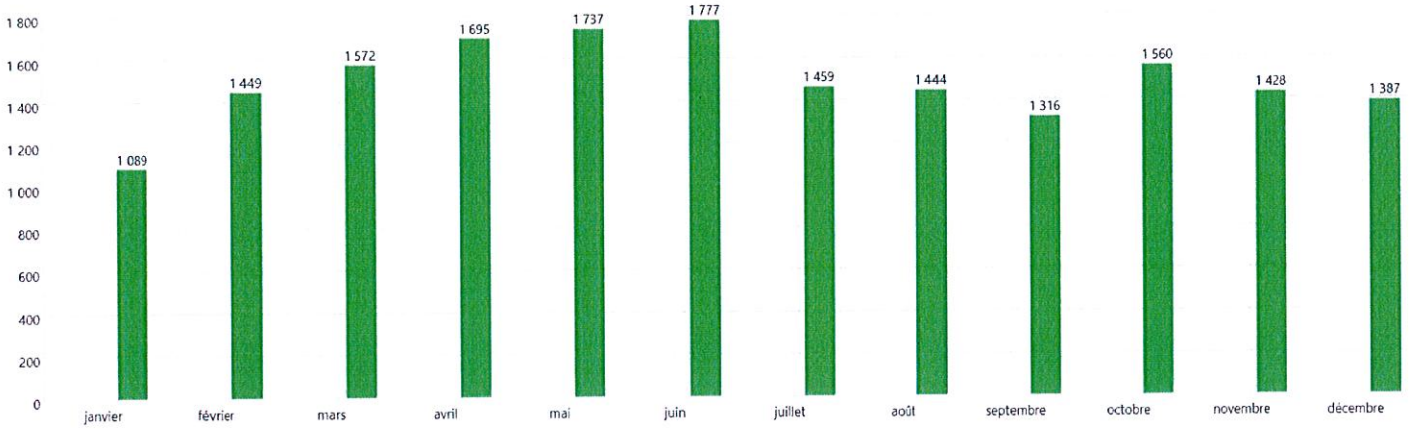
LES BOUTIQUES



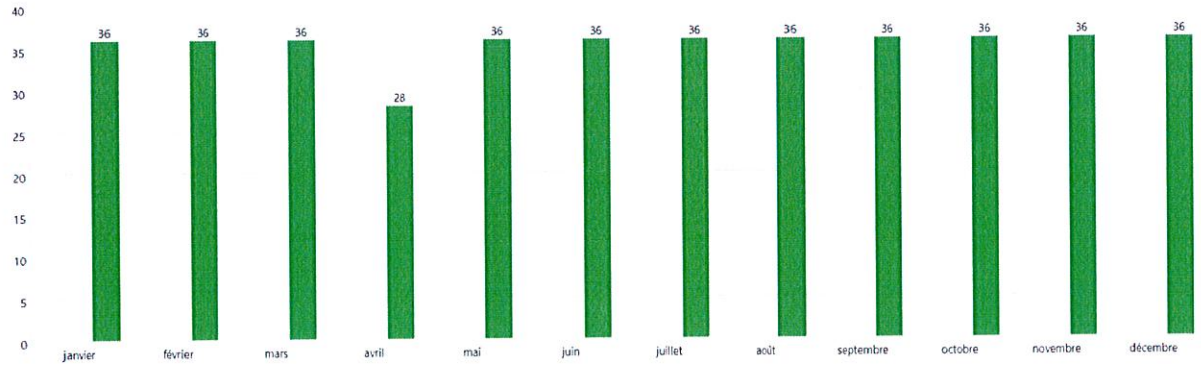
Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

MÈTRES LINÉAIRES FACTURÉS : ABONNÉS ET CASUELS

MARCHÉ DU CENTRE



LES BOUTIQUES



IX. ANNEXE : FACTURES MUTUAL WASTE

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Facture

Numéro	F-20253101111143
Date d'émission	31 jan. 2025
Date d'échéance	02 mars 2025
Type de vente	Prestations de services

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Prestation du mois de janvier

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u.HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €
Annuler le décalage de la séance du 01/01/2025 au 31/12/2024				

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLWFV9IC0HWZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Facture

Numéro	F-20252802I169
Date d'émission	28 fév. 2025
Date d'échéance	30 mars 2025
Type de vente	Prestations de services

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Prestation du mois de février 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	12 unités	681,00 €	20%	8172,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1634,40 €	8172,00 €

Récapitulatif

Total HT	8172,00 €
Total TVA	1634,40 €
Total TTC	**9806,40 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLZ3YLOGWAMPZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €.
Rappel des coordonnées bancaires
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Facture

Numéro	F-20253103179
Date d'émission	31 mars 2025
Date d'échéance	30 avr. 2025
Type de vente	Prestations de services

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR 10 803 066 265

Prestation du mois de mars 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLLQPJJO5SPPZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Facture

Numéro	F-20253004 1198
Date d'émission	30 avr. 2025
Date d'échéance	30 mai 2025
Type de vente	Prestations de services

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Prestation du mois de avril 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLTRNL32H5SYZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE -
France
contact@mutualwaste.org

Facture

Numéro	F-20253105121 9
Date d'émission	31 mai 2025
Date d'échéance	30 juin 2025
Type de vente	Prestations de services

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE -
France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Prestation du mois de mai 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLMPK87NYPW7ZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6542 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Facture

Numéro	F-202529061256
Date d'émission	29 juin 2025
Date d'échéance	29 juil. 2025
Type de vente	Prestations de services

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Prestation du mois de juin 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PL0PXNLPZVIOZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Facture

Numéro	F-20253107I275
Date d'émission	31 juil. 2025
Date d'échéance	30 août 2025
Type de vente	Prestations de services

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Prestation du mois de juillet 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLS6LG2KNXCAZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

MUTUAL WASTE

Facture

Numéro	F-202531081308
Date d'émission	31 août 2025
Date d'échéance	30 sept. 2025
Type de vente	Prestations de services

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE -
France
contact@mutualwaste.org

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE -
France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Prestation du mois de août 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	14 unités	681,00 €	20%	9 534,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 906,80 €	9 534,00 €

Récapitulatif

Total HT	9 534,00 €
Total TVA	1 906,80 €
Total TTC	**11 440,80 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLXSXP9FVYF8ZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires :
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6542 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice
MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Client ou Cliente
LOISEAU MARCHES SAS
80306626 5
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10 803066265

Facture

Numéro	F-20252809 1330
Date d'émission	28 sept. 2025
Date d'échéance	28 oct. 2025
Type de vente	Prestations de services

Prestation du mois de septembre 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	12 unités	681,00 €	20%	8 172,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 634,40 €	8 172,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 172,00 €
Total TVA	1 634,40 €
Total TTC	**9 806,40 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 5666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLZFOWFQHQUYZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €.
Rappel des coordonnées bancaires :
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Facture

Numéro	F-202531101368
Date d'émission	31 oct. 2025
Date d'échéance	30 nov. 2025
Type de vente	Prestations de services

Prestation du mois de octobre 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	14 unités	681,00 €	20%	9 534,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1906,80 €	9 534,00 €

Récapitulatif

Total HT	9 534,00 €
Total TVA	1906,80 €
Total TTC	**11 440,80 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLIBODRJHHNJZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires :
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Facture

Numéro	F-202530111391
Date d'émission	30 nov. 2025
Date d'échéance	30 déc. 2025
Type de vente	Prestations de services

Prestation du mois de novembre 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLUTCMUKNUTPZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires :
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Émetteur ou Émettrice

MUTUAL WASTE
5 RUE SAINT JEAN MARIE VIANNEY
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - France
contact@mutualwaste.org

Client ou Cliente

LOISEAU MARCHES SAS
803066265
147 BOULEVARD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE - France
societe@loiseaumarches.com
N° de TVA FR10803066265

Facture

Numéro	F-202531121410
Date d'émission	31 déc. 2025
Date d'échéance	30 jan. 2026
Type de vente	Prestations de services

Prestation du mois de décembre 2025

Villeparisis

Produits	Qté	Prix u. HT	TVA (%)	Total HT
Collecte des déchets du marché de Villeparisis	13 unités	681,00 €	20%	8 853,00 €

Détails TVA

Taux	Montant TVA	Base HT
20%	1 770,60 €	8 853,00 €

Récapitulatif

Total HT	8 853,00 €
Total TVA	1 770,60 €
Total TTC	**10 623,60 €**

Payer maintenant

Paiement

Moyen de paiement	Virement
Établissement	Banque Populaire Val de France
IBAN	FR76 1870 7000 2432 3666 8712 070
BIC	CCBPFRPPVER
Référence	PLL3WUUQWQRPZZ

Merci d'inclure la référence dans le libellé de votre virement pour que votre paiement soit correctement identifié.

Pénalités de retard : trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix.
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €
Rappel des coordonnées bancaires :
Banque Populaire
FR76 1870 7000 2431 5218 6342 850
CCBPFRPPVER

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

IX. ANNEXE : ATTESTATION ASSURANCE

ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD atteste que :

LOISEAU MARCHES
147 BD D'ALSACE LORRAINE
94170 LE PERREUX SUR MARNE

est titulaire d'un contrat d'assurance n° : 145412773
garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir et imputables à ses activités telles que décrites dans le contrat susvisé du fait de dommages (ou préjudices) corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers, **sous la seule réserve des exclusions prévues au titre du contrat et dans la limite des montants ci-après.**

pour les activités suivantes :

Concession de marchés publics avec entretien des espaces et mise à disposition du matériel pour les marchés, dans le cadre des délégations de services publics. Mise à disposition des emplacements avec perception des droits de place.

et toutes activités connexes ou annexes suivantes se rapportant aux activités décrites ci-dessus :

1. Les diverses activités publicitaires et commerciales y compris le mécénat et le partenariat sous toutes leurs formes,
2. Les travaux de démolition, de construction, d'installation, d'extension, de réparation, de rénovation ou d'entretien de bâtiments ou d'installations industrielles pour son propre compte, en qualité de maitre d'ouvrage pour des chantiers dont le montant n'excède pas 300.000€, **à l'exclusion de toute mission en qualité de maitre d'œuvre.**
3. La gestion, la surveillance et la promotion immobilière de son propre patrimoine,
4. Le chargement, l'affrètement de moyens de transport, le transport par tous moyens, le déchargement ou déménagement de matériels, de produits, de marchandises, d'outillages et de tous objets divers,
5. Les travaux, autres que ceux visés au point 2. ci-dessus, effectués par les services et ateliers de l'assuré,
6. Le prêt, la location, la consignation, le dépôt de tous biens ou matériels, au personnel ou à des tiers ou chez des tiers,
7. Les activités accessoires concernant les sous-produits, les déchets et tous les biens de l'assuré tels que le matériel, les installations industrielles, terrains ou bâtiments,
8. La production d'énergie à partir de ses propres installations pour propre compte et revente aux réseaux EDF – ERDF,
9. Les restaurants, les cantines et bars, les coopératives de consommation, le service médical de l'entreprise,
10. Le Comité Social et Economique (CSE) y compris dans le cadre de la gestion des œuvres sociales qui leur sont confiées conformément aux dispositions du Code du travail,
11. Les actes d'assistance éventuellement effectués à titre bénévole ou sur réquisition,
12. Les actions de formation reçues ou données,
13. La participation aux foires et salons professionnels,
14. L'organisation de tout événement dans le cadre de son activité pour ses clients, partenaires ou collaborateurs,
15. La mise à disposition de personnel,
16. La commercialisation par internet.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Les montants s'appliquent pour l'ensemble des assurés et des activités mentionnées au contrat.

Nature des Garanties	Montant des garanties
RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Montants de garanties exprimés par sinistre	
Tous dommages confondus (1) (4)	10.000.000 €
Dont	
- Dommages corporels et immatériels consécutifs	10.000.000 €
- Limité en cas de faute inexcusable (3) à	2.000.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	2.000.000 €
Dont	
Vol par préposés	100. 000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	305.000 €
- Atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré (3)	305.000 €
.dont frais d'urgence	305.000 €
- Préjudice écologique (3)	305.000 €
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET / OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Montants de garanties exprimés par sinistre pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance	
Tous dommages confondus (4)	3.000.000 €
Dont Hors GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	3.000.000 €
- Dommages immatériels non consécutifs y compris frais de dépose repose et frais de retrait engagés par un tiers	500.000 €
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré	500.000 €
- Frais de retrait engagés par l'assuré	Exclu
- Préjudice écologique	305.000 €
Dont GARANTIE « ETATS UNIS D'AMERIQUE ET/OU CANADA » selon dispositions prévues au paragraphe « Territorialité » (2) :	Exclu
Tous dommages confondus	Exclu
Dont :	
- Dommages immatériels non consécutifs suite à un vice caché (loss of use)	Exclu
- Frais de dépose repose engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu
- Frais de retrait engagés par l'assuré ou par un tiers	Exclu

(1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule à moteur sont accordés sans limitation.

(2) Les frais de défense sont inclus dans les montants de garantie.

(3) Montant exprimé par année d'assurance.

(4) Sans pouvoir dans le cadre de l'utilisation des aéronefs civils sans personne à bord, selon les termes de l'article II.I.18 des Conventions Spéciales, excéder 10.000.000 € par année d'assurance, tant en responsabilité civile exploitation qu'en responsabilité civile professionnelle confondues, étant entendu que les sous-limitations de garanties dont les montants sont inférieurs demeurent applicables.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

La présente attestation est valable **pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 .** Elle est délivrée pour faire valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre.

Fait à PARIS le 09/01/2025

L'Assureur,

MMA IARD SA
RCS le Mans 440 048 882
Siège social :
160 rue Henri Champion
72030 LE MANS CEDEX 9

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026